



Règlement numéro 22-R-256

Règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de deux millions six cent quarante-deux mille dollars (2 642 000\$) pour le remplacement de la conduite d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial de la 4^e Rue et de la rue Archambault

CONSIDÉRANT que la Ville de Richelieu souhaite procéder à la réfection des infrastructures de la conduite d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial de la 4^e Rue et de la rue Archambault;

CONSIDÉRANT que la Ville de Richelieu désire se prévaloir du pouvoir d'emprunt prévu à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion, avec présentation et dépôt du projet de règlement a régulièrement été donné lors de la séance ordinaire par _____ conseiller(ère), lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2022;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter le remplacement de la conduite d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sur la 4^e Rue et la rue Archambault, tel qu'il appert de l'estimation préliminaire détaillée du coût des travaux préparée par madame Johanne Brodeur, ing. de la firme FNX-Innov Inc, en date du 30 septembre 2022, jointe au présent règlement comme **Annexe A.**

ARTICLE 3.

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas deux millions six cent quarante-deux mille dollars (2 642 000\$) relativement auxdits travaux incluant les frais des taxes, les imprévus, les honoraires professionnels et les frais d'emprunt pour les fins du présent règlement, tel qu'il appert de l'estimation préparée par madame Geneviève Ross, trésorière, en date du 3 octobre 2022, jointe au présent règlement comme **Annexe B.**

ARTICLE 4.

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de deux millions six cent quarante-deux mille dollars (2 642 000\$) sur une période de vingt (20) ans.

ARTICLE 5.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin urbanisé 2009 de la municipalité montréalaise à l'**Annexe C** du présent règlement, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle en vigueur chaque année.

ARTICLE 6.

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7.

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention, pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Claude Gauthier
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière

Avis de motion : 3 octobre 2022
Adoption : 7 novembre 2022
Approbation MAMH :
Promulgation :



ANNEXE A

Estimation préliminaire détaillée du coût des travaux préparée par Madame Johanne Brodeur, ing. de la firme FNX-Innov Inc



Réfection des infrastructure - 4ième rue
VILLE de RICHELIEU
BORDEREAU DES QUANTITÉS ET DES COÛTS
SOMMAIRE

N/D: 2101819/PR21-58

Date: 30 septembre
2022

Item	Nature des travaux	Montant
Travaux civils		
1	GÉNÉRALITÉS - PRÉPARATION DE SITE	114 626,08 \$
2	EAU POTABLE	343 100,22 \$
3	ÉGOUT SANITAIRE	287 361,40 \$
4	ÉGOUT PLUVIAL	378 800,00 \$
5	TRAVAUX DE VOIRIE	568 860,00 \$
6	TRAVAUX CONNEXES	154 400,00 \$
	SOUS-TOTAL TRAVAUX CIVILS:	1 847 147,70 \$
	Honoraires professionnel plans et devis (4%)	73 885,91 \$
	Honoraires professionnels Surveillance (5%)	92 357,39 \$
	Étude géotechnique et Frais de contrôle qualité en chantier (Laboratoire 3%)	75 414,43 \$
	TPS (5%) :	104 440,27 \$
	TVQ (9.975%) :	208 358,34 \$
	TOTAL TRAVAUX :	2 401 604,04 \$

Préparé par: Johanne Brodeur, ing.

VILLE DE RICHELIEU
RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES - 4ième rue
BORDEREAU D'ESTIMATION

N/D: 2101819

Item	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total
TRAVAUX CIVILS					
1,0	GÉNÉRALITÉS - PRÉPARATION DE SITE				
1,1	Organisation générale de chantier	forfait	1	51 975,65 \$	51 975,65 \$
1,2	Gestion de la santé et sécurité au travail	forfait	1	17 325,22 \$	17 325,22 \$
1,3	Maintien de la circulation et signalisation durant les travaux	forfait	1	17 325,22 \$	17 325,22 \$
1,4	Démolition , enlèvement et disposition hors-site de pavage existant	m²	3500	8,00 \$	28 000,00 \$
SOUS-TOTAL PRÉPARATION DE SITE					114 626,08 \$
2,0	EAU POTABLE				
2,1	Conduite d'eau potable ø150 mm	m. lin.	295	350,00 \$	103 250,00 \$
2,2	Conduite d'eau potable ø200 mm	m. lin.	160	370,00 \$	59 200,00 \$
2,3	Vanne et boîte de vanne ø150 mm	unité	5	2 700,00 \$	13 500,00 \$
2,4	Vanne et boîte de vanne ø200 mm	unité	3	3 500,00 \$	10 500,00 \$
2,5	Branchement de service ø19mm	unité	12	1 800,00 \$	21 600,00 \$
2,6	Branchement de service ø25mm	unité	7	2 000,00 \$	14 000,00 \$
2,7	Poteau d'incendie incluant vanne	unité	3	10 500,00 \$	31 500,00 \$
2,8	Nettoyage, essais d'étanchéité, désinfection et analyse d'eau	m. lin.	455	10,00 \$	4 550,00 \$
2,9	Raccordement au réseau existant incluant les fouilles	unité	5	7 000,00 \$	35 000,00 \$
3,0	Alimentation temporaire en eau potable avec protection incendie	forfait	1	50 000,22 \$	50 000,22 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX D'EAU POTABLE					343 100,22 \$
3,0	ÉGOUT SANITAIRE				
<u>Fourniture et pose de conduites</u>					
3,1	-Conduites ø250 mm PVC DR-35	m. lin.	360	350,22 \$	126 079,20 \$
3,2	-Conduites ø300mm PVC DR-35	m. lin.	10	400,22 \$	4 002,20 \$
<u>Regards préfabriqués</u>					
3,3	-Type ø1200mm	unité	7	7 000,00 \$	49 000,00 \$
3,4	Branchements de service ø150 mm	unité	19	1 800,00 \$	34 200,00 \$
<u>Nettoyage, inspection télévisée et mesure de déformation des conduites</u>					
3,5	-Avant la réception provisoire	m. lin.	370	10,00 \$	3 700,00 \$
3,6	-Avant la réception définitive	m. lin.	370	10,00 \$	3 700,00 \$
<u>Nettoyage et inspection télévisée des regards</u>					
3,7	-Avant la réception provisoire	unité	7	100,00 \$	700,00 \$
3,8	-Avant la réception définitive	unité	7	100,00 \$	700,00 \$
3,9	Essais d'étanchéité	m. lin.	370	4,00 \$	1 480,00 \$
3,10	Excavation Roc	m³	500	100,00 \$	50 000,00 \$
3,11	Raccordement au réseau existant	unité	3	4 600,00 \$	13 800,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX D'ÉGOUT SANITAIRE					287 361,40 \$
4,0	ÉGOUT PLUVIAL				
<u>Fourniture et pose de conduites</u>					
4,1	-Conduites ø375mm	m. lin.	190	400,00 \$	76 000,00 \$
4,2	-Conduites ø525mm	m. lin.	250	450,00 \$	112 500,00 \$

VILLE DE RICHELIEU
RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES - 4ième rue
BORDEREAU D'ESTIMATION

N/D: 2101819

Item	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total
<u>Regards préfabriqués</u>					
4,3	-Type ø1200mm	unité	7	7 000,00 \$	49 000,00 \$
4,4	Puisards ø600mm préfabriqués	unité	20	4 500,00 \$	90 000,00 \$
4,5	Puisards ø600mm préfabriqués hors chaussée	unité	2	4 000,00 \$	8 000,00 \$
4,6	Branchement de service, ø150 mm	unité	19	1 500,00 \$	28 500,00 \$
<u>Nettoyage et inspection télévisée des conduites (essais de déformation si requis)</u>					
4,7	-Avant la réception provisoire	m. lin.	440	10,00 \$	4 400,00 \$
4,8	-Avant la réception définitive	m. lin.	440	10,00 \$	4 400,00 \$
<u>Nettoyage et inspection télévisée des regards</u>					
4,9	-Avant la réception provisoire	unité	7	100,00 \$	700,00 \$

4,10	-Avant la réception définitive	unité	7	100,00 \$	700,00 \$
4,11	Raccordement au réseau existant	unité	1	4 600,00 \$	4 600,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL					378 800,00 \$
5,0	TRAVAUX DE VOIRIE				
5,1	Préparation et mise en forme de l'infrastructure, incluant déblai, remblai, nivellement et compaction	m ²	4030	18,00 \$	72 540,00 \$
5,2	Drain de rive filtrant ø150 mm	m. lin.	900	45,00 \$	40 500,00 \$
5,3	Membrane géotextile	m ²	4030	4,00 \$	16 120,00 \$
5,4	Sous-fondation de pierre concassée MG-112, 300 mm d'épaisseur	m ²	3800	16,00 \$	60 800,00 \$
5,5	Fondation de pierre concassée MG-56, 225 mm d'épaisseur	m ²	3800	13,00 \$	49 400,00 \$
5,6	Fondation de pierre concassée MG-20, 175 mm d'épaisseur	m ²	3800	10,00 \$	38 000,00 \$
	Enrobé bitumineux				
5,7	-Couche de base, ESG-14, 65mm d'épaisseur, PG 58S-28	m ²	3800	22,00 \$	83 600,00 \$
5,8	-Couche de surface, ESG-10, 45mm d'épaisseur, PG 64H-28	m ²	3800	17,00 \$	64 600,00 \$
	Béton				
5,9	Bordure de béton	m.l.	1000	75,00 \$	75 000,00 \$
5,10	Trottoir en béton, 1,5 m de largeur	m. lin.	20	250,00 \$	5 000,00 \$
	Piste multifonctionnelle				
5,11	-Membrane géotextile	m ²	600	4,00 \$	2 400,00 \$
5,12	Sous-fondation de pierre concassée MG-112, 300 mm d'épaisseur	m ²	600	16,00 \$	9 600,00 \$
5,13	Fondation de pierre concassée MG-56, 225 mm d'épaisseur	m ²	600	12,00 \$	7 200,00 \$
5,14	Fondation de pierre concassée MG-20, 385 mm d'épaisseur	m ²	600	25,00 \$	15 000,00 \$
5,15	-Couche unique pavage de type EC-10, 50 mm	m ²	600	36,00 \$	21 600,00 \$
	Marquage et autres				
5,16	Marquage	forfait	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
5,17	Traverse surélevée en pavage	unité	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX DE VOIRIE					568 860,00 \$
6,0	TRAVAUX CONNEXES				
	Réfection de surfaces				
6,1	-Ajustement des regards existants	unité	2	1 100,00 \$	2 200,00 \$
6,2	-Engazonnement par plaques et terre végétale 100 mm	m ²	2000	18,00 \$	36 000,00 \$
6,3	-Entrée pavée incluant 300 mm fondation MG20	m ²	430	65,00 \$	27 950,00 \$
6,4	-Pavé uni incluant 150 mm poussière de pierre	m ²	10	125,00 \$	1 250,00 \$
6,5	-Trottoir en béton privé	m ²	10	200,00 \$	2 000,00 \$
6,6	-Haies, arbustes aménagements paysager, gicleurs,etc.	forfait	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
6,7	-Muret	m	100	600,00 \$	60 000,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX CONNEXES					154 400,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX CIVILS					1 847 147,70 \$

Claude Gauthier
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière



ANNEXE B

ESTIMATION

Estimation préliminaire détaillée (FNX-Innov Inc)	2 088 805 \$
Imprévus (10%)	<u>208802\$</u>
	2 297 607 \$
Taxes nettes (4.9875%)	<u>114593\$</u>
Sous-total	2 412 200 \$
Frais de financement (10%)	<u>229800\$</u>
TOTAL	2 642 000 \$

Le 3 octobre 2022

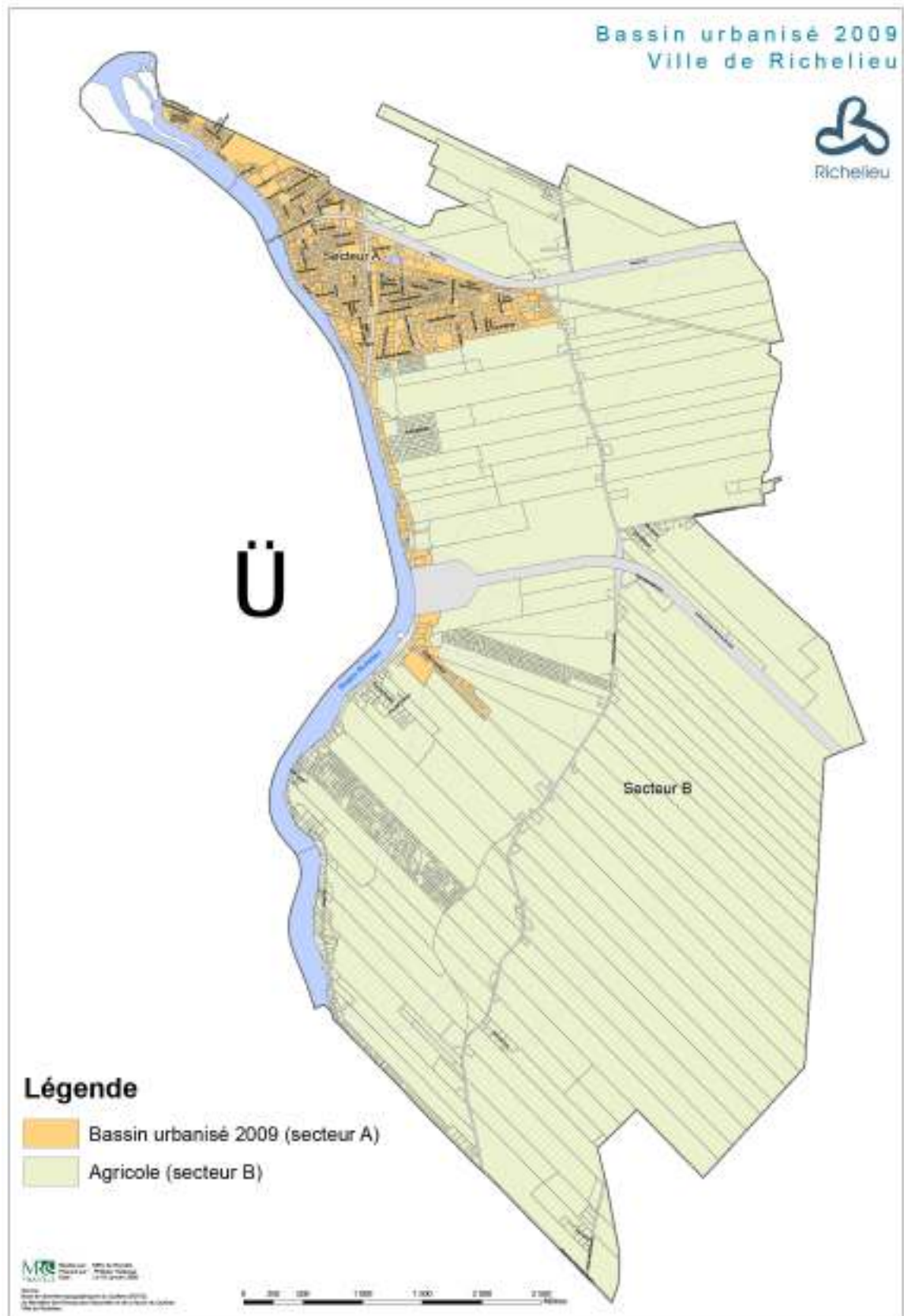
Geneviève Ross
Trésorière

Claude Gauthier
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière

ANNEXE C

Immeubles situés dans le bassin de taxation



Claude Gauthier
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière